

Chaque libellé est associé à un code alphanumérique, composé selon une règle définie a priori et constitué au maximum de cinq digits.

⚙ Méthodologie de veille et de mise à jour

S'agissant d'un Thésaurus adapté répondant aux besoins spécifiques des professionnels des SSTI, la mise à jour est effectuée par les Groupes Thésaurus mis en place par la Commission Système d'Information de Présanse.

Ces groupes de travail se réunissent tout au long d'une année et tiennent compte des avis des utilisateurs. L'ensemble des propositions émises est ainsi étudié en réunion et, si elles sont validées par les groupes en charge de la veille, incorporées dans les mises à jour livrées annuellement aux éditeurs de logiciels.

Dorénavant, grâce au référent Thésaurus, la communication sur les motivations des acceptations et refus sera facilitée via le référent régional qui prend part aux débats en groupe de travail.

Chacun peut adresser l'expression de ses besoins de modifications ou d'ajouts via le référent Thésaurus de son SSTI ou de sa région, ou directement via l'adresse : veille-thesaurus@presanse.fr.

L'ensemble des modifications apportées au Thésaurus des invalidités / incapacités / RQTH et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi entre deux versions est explicité dans un document communiqué aux éditeurs de logiciels et mis en ligne sur le site Internet de Présanse. Ce document « [Thésaurus Harmonisés et supports dérivés - Structures et modifications apportées entre Versions 2021 et 2022](#) » est annexé au présent guide.



Pour information, les mises à jour apportées au Thésaurus des tâches entre les versions 2021 et 2022 ont été les suivantes :

- ▶ Ajout de quarante-huit nouveaux libellés
- ▶ Inactivation d'un libellé
- ▶ Création de cinq nouvelles METAP

La version 2022 complète de ce Thésaurus Harmonisé est consultable au format PDF :



Télécharger le Thésaurus des tâches



(Cf. annexe n°11)

⚙️ Des aides à la saisie complémentaires : les METAP

Les METAP (Matrices Emploi-Tâches Potentielles) reprennent la même structuration que les MEEP (Matrices Emplois Exposition Potentielle) et proposent pour chaque intitulé d'emploi, ou son code PCS-ESE 2017 de niveau 3 ou les professions les plus typiques et assimilées (niveau 4 du Thésaurus PCS-ESE), une liste des tâches provenant du Thésaurus des tâches.

Ces METAP, qui couvrent actuellement plus de 1 400 métiers, sont élaborées de manière à être les plus exhaustives possibles et suffisamment précises pour permettre de lister l'ensemble des tâches potentielles et de choisir celles réalisées par un salarié à un poste donné.

La liste exhaustive des métiers couverts par les METAP est accessible via le lien hypertexte suivant : [liste des métiers couverts par les METAP](#) (Cf. [annexe n°12](#)).

